



Le 02 mars 2019

Vacances ou long week-end !?

BONNES VACANCES À LA HAGUE



Comme
chaque
année, ça
pique!!!

Pour la période de congés d'été 2019, les salariés ont été invités comme chaque année à poser leurs CPR (congés prévisionnels).

Seuls certains salariés auront, **et c'est légitime**, la possibilité d'avoir un mois de congés pour profiter de leurs familles et se reposer. D'autres s'avèrent moins bien lotis... Par exemple, certains 5*8 ont pour consigne de ne poser que 2 cycles de congés voir moins (après tout la baie d'Écalgrain c'est à côté) !

Les chefs d'installation justifient ces consignes par le sous-effectif! **Pourquoi ne pas combler les trous d'ici cet été plutôt ?** DRH sortait en sempiternelle excuse (qui ne tient plus) : « *On laisse des trous pour recaser le personnel d'AD2 et de DI/PE !* » et lorsqu'on lui demandait pourquoi laisser autant de trous ? Ben pour qu'ils aient le choix évidemment ! (« *ah voui !* »)

A l'heure où notre Direction cherche à rendre le régime 5*8 plus attractif (sans augmenter les salaires et les primes), ces mesures estivales devraient décider les plus sadomasochistes à postuler chez Orano Cycle.

SUD tient à préciser que chaque salarié a le droit à 12 jours consécutifs minimum sur les jours habituellement travaillés pendant la période du 1er juin au 30 septembre (réponse faite par la DRH en instance) . Exemple d'un salarié 5*8: 2 cycles de 5 jours consécutifs ainsi que les 2 premiers jours du 3ème cycle.

Référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel

SUD a proposé que soient nommés, côté Comité Social et Économique, une femme et un homme. Cette proposition aurait permis que les salariés puissent choisir à qui se confier en fonction de leur affinité.

Cette proposition constructive a été rejetée par la Direction sans aucune discussion. SUD a donc décidé de s'abstenir lors du vote puisque la Direction ne porte manifestement aucun intérêt à ce sujet.

Votre référente côté CSE est Madame Estelle Merle des Isles. Madame Déborah ROUGE est référente côté Direction.

N'hésitez cependant pas à contacter un autre élu de votre choix si vous êtes confrontés à des situations de ce type (harcèlement sexuel et agissements sexistes).

Congés perdus 2018 et don de congés

Bilan des congés perdus en 2018 : 38 E17, 31 RTT18 et 29 RJF.

La Direction a également précisé qu'il y avait eu un cas de don de congés en 2018 grâce à la **loi MATHYS** (loi du 9 mai 2014). Cette loi permet le don de jours de repos à un parent d'un enfant gravement malade (SUD rappelle que le don est anonyme).

La Direction se dit favorable à un accord local pour simplifier la démarche de dons.

SUD souhaite que les congés perdus en fin d'année soient directement crédités sur un compte bénéficiant aux salariés rentrant dans le cadre de la loi MATHYS. Pour exemple, cela aurait fait **une disponibilité de 98 jours pour 2019**. Cela impliquerait ainsi l'entreprise.

Pour toutes vos questions, contactez-nous sur : sud.anc.lahague@gmail.com , www.sudhague.fr 2.76.04

Budget CSE : - 600 000 €

La dotation CSE 2019 subit une baisse de 600 000 €, il convient donc de réajuster le budget prévisionnel en conséquence. De nombreuses pistes pour faire des économies sont proposées et étudiées : suppression des aides à la scolarité, suppression des bons d'achat de Noël, suppression de la prime « été » en chèque-vacances, révision des dotations faites aux AS, etc.

Précisons qu'aucune n'a encore été retenue.

SUD ne souhaite pas supprimer des mesures touchant l'ensemble du personnel (primes « été » et Noël). **Une réflexion sur la réduction (et non suppression) doit se faire en parallèle d'une réflexion sur une meilleure répartition.**

N'hésitez pas à nous transmettre vos avis et vos idées. SUD n'a aucune position dogmatique et souhaite porter des propositions collégiales sur cette problématique qui nous concerne tous.

Une production...fictive !



R1: ROUE « DISSO »

Le changement de la roue « disso » s'est bien déroulé et l'investigation sur l'ancienne roue est toujours en cours.

Le chantier est même en avance sur le planning (fait rarissime) !

Comme quoi en mettant les ressources et les moyens nécessaires nous sommes capables de tenir un planning !

Peut-on espérer que le personnel, s'étant lourdement investi sur le projet, soit récompensé avec autre chose qu'un bisou sur le front ?

STE : CAMPAGNE BITUMAGE (FICTIVE)

D'après les informations de la Direction, il semblerait que 26 fûts aient été traités depuis le début de l'année ! Or, la campagne n'a pas encore commencé puisqu'elle est prévue pour Mars ! Peut-être un don de prémonition (le même que pour prévoir les fins de chantier des EPR...).

Plus inquiétant, un lot comprend 9 fûts :

$$3 * 9 = 26, \text{ le compte est bon !}$$

SUD comprend mieux les calculs sur les effectifs !



À vos plannings !

Début mars : les résultats 2018 du Groupe Orano ayant été annoncés vendredi 1er mars, la Direction va annoncer les résultats d'intéressement et de « retour à bonne fortune ». Pour **rappel**, la Direction centrale avait « rendu possible » de revenir sur la suppression de l'abondement (même avec un intéressement à 0€, un salarié pouvait placer 800€ et avoir 800€ d'abondement).

05 mars : c'est Mardi gras ! On surveillera « attentivement » le Twitter de notre Direction (<https://twitter.com/oranolahague?lang=fr>) ainsi que l'Intranet. Vu le niveau de la communication ces derniers temps, on s'attend à retrouver notre Direction déguisée.

20 mars : la Direction propose enfin une réunion pour ...discuter de négociations ! Depuis Octobre, elle n'en proposait plus et refusait toutes les propositions de négociation quel que soit le sujet (ça sent le prix d'or 2019 sur le dialogue social !).

26 mars : CSE Vision. Les élus SUD, en formation prévue depuis début janvier, ont demandé à la Direction de l'avancer ou de le reculer mais en vain. Nous aurons cependant un représentant syndical pour faire le compte-rendu de cette réunion qui s'annonce riche en annonces (vision à court/moyen terme de notre entreprise, de notre site et liste de toutes les réorganisations prévues en 2019).

10 avril : rendu du conseil des prud'hommes de Cherbourg sur la projection conventionnelle. Quel que soit le résultat, SUD le communiquera. Qu'il soit d'ores et déjà établi que nous n'abdiquerons pas sur cette projection infondée, surtout au moment où même le gouvernement entend conserver le droit de chaque salarié à faire valoir ses droits à la retraite à 62 ans (et c'est un choix individuel !).